



FICHE DE POSTE

Apprenti.e Chargé.e de mission Planification / Urbanisme

I - DESCRIPTION DU POSTE :	
1 – METIER TERRITORIAL CORRESPONDANT	(Fiche métier CNFPT N°D1B/03)
2 – CATEGORIE D'EMPLOI DE L'AGENT	Statut : Apprenti.e
3 – POLE D'AFFECTATION DIRECTION D'AFFECTATION SERVICE D'AFFECTATION	Développement et cohésion du Territoire Urbanisme Planification
4 – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	Communauté d'Agglomération "Valenciennes Métropole" 2, Place de l'Hôpital Général - B.P. n° 60.227 59.305 - VALENCIENNES Cedex
5 – EFFECTIF DE LA DIRECTION OU DU SERVICE D'AFFECTATION	10 agents dans la Direction Urbanisme dont : - 2 agents dans le Service Planification - 6 agents dans le Service ADS
6 – RATTACHEMENT HIERARCHIQUE DIRECT	Responsable du Service Planification
7 - DUREE & REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	Poste en alternance
8 – CONDITIONS & SUJETIONS PARTICULIERES DU POSTE	Travail de bureau, déplacements à l'échelle de l'agglomération (permis B souhaitable). Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des nécessités de service. Participation à des réunions qui pourront se tenir en dehors du temps de travail et hors de la résidence administrative.
9 – FAMILLE DE POSTE	
10 – GROUPE DE FONCTION RIFSEEP	
II – OBJET DU POSTE :	
Au sein de la Direction de l'Urbanisme, vous contribuerez à la conduite des études du Service Planification et plus particulièrement aux procédures d'évolution des documents de planification (PLUi, RLPi..), en transversalité avec les services communautaires et les partenaires concernés. Vous assurerez une assistance technique dans le cadre de la collaboration avec les communes membres et un conseil en matière d'urbanisme prévisionnel (SCoT, PLUi...), de prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques (TVB, Plan Climat), des risques (PPR) et des évolutions réglementaires liées à la loi Climat et Résilience et à son objectif ZAN.	

III – CONTENU DU POSTE :																										
1 – MISSIONS PRINCIPALES & ACTIVITES DU POSTE	Sous l'autorité du Responsable Planification : ▪ Participer aux procédures d'évolution du PLUi et du RLPi et aux études annexes (environnementales, patrimoines...) ; ▪ Accompagner les communes dans leur collaboration à ces évolutions : information technique et juridique, pédagogie ; ▪ Assister les communes dans l'intégration des objectifs des documents cadres (SCoT, PLH, Plan Climat, PPR, TVB, PDM, ...), des lois (Climat et Résilience –ZAN-...) et dans la prise en compte des risques dans leurs projets d'aménagement ; ▪ Travailler en transversalité avec les instructeurs du service ADS dans l'interprétation des règles du PLUi et du RLPi.																									
2 – EFFECTIF A ENCADRER (le cas échéant)	Aucun																									
3 – LIAISONS FONCTIONNELLES INTERNES & EXTERNES	▪ <u>Interne</u> : Relations régulières avec les agents du service ADS de la Direction de l'Urbanisme et les autres Directions (Habitat, Renouvellement Urbain, Foncier, Développement Economique, Environnement...). ▪ <u>Externe</u> : Contact avec les communes, les autres collectivités, les services déconcentrés de l'Etat, les acteurs ressources du territoire ...																									
4 – MOYENS MIS À DISPOSITION	Matériel micro-informatique et de télécommunication. Presse spécialisée. Logiciel de SIG.																									
5 – EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE																										
IV – COMPETENCES REQUISES :																										
1 – FORMATION – CONNAISSANCES THEORIQUES (Professionnelles & Développement du savoir-faire)	BAC+2 avec alternance en master urbanisme/aménagement ; Appétence pour la planification et l'urbanisme réglementaire ; connaissances pratiques de logiciels de cartographie ; maîtrise des techniques de communication, d'expression graphique et de visualisation de projets.																									
<u>Capacités requises :</u>	<table><tr><th></th><th>Connaissance</th><th>Pratique</th><th>Maîtrise</th><th>Expertise</th></tr><tr><td>Planification et Urbanisme réglementaire</td><td>•</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Aménagement du territoire</td><td>•</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Collectivités territoriales & de leur environnement</td><td>•</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Techniques de communication, d'expression graphique et de visualisation de projets</td><td></td><td></td><td>•</td><td></td></tr></table>		Connaissance	Pratique	Maîtrise	Expertise	Planification et Urbanisme réglementaire	•				Aménagement du territoire	•				Collectivités territoriales & de leur environnement	•				Techniques de communication, d'expression graphique et de visualisation de projets			•	
	Connaissance	Pratique	Maîtrise	Expertise																						
Planification et Urbanisme réglementaire	•																									
Aménagement du territoire	•																									
Collectivités territoriales & de leur environnement	•																									
Techniques de communication, d'expression graphique et de visualisation de projets			•																							

	Logiciels de cartographie		•		
2 – ORGANISATION PERSONNELLE – SAVOIR FAIRE	Rigueur et méthode dans le travail. Qualité d'expression écrite et orale.				
3 – RELATIONS HUMAINES – SAVOIR ETRE	Forte aptitude à l'écoute, la concertation, la communication et la pédagogie.				
4 – MANAGEMENT - GESTION (d'équipe - de projets)	De projet.				

Fiche de poste validée par le Directeur le :

Signature :

Fiche de poste notifiée à l'agent le :

Signature de l'agent :